

Voiron, le 16 février 2018



INSTITUT DE FORMATION DU VELO

Domaine de la Brunerie
180 Boulevard de Charavines
38500 VOIRON
N° SIRET : 534 277 488 000 19
Code NAF : 8559A

www.formation-velo.com

secretariat@formation-velo.com

A l'attention de :

DEVIS de formation

Petite Enfance : Intervenir en maternelle ou créer une section « loupiots »

Madame, Monsieur,

Suite à votre demande, nous vous adressons un devis pour la formation professionnelle continue suivante :

Petite Enfance : Intervenir en maternelle ou créer une section « loupiots »

Dates de la formation en centre : **4 au 6 avril 2018**

Durée de la formation en centre : **21 heures – 3 jours**

Horaires :
Le 4 avril 2018 09h à 12h et de 13h à 17h
Le 5 avril 2018 de 08h30 à 12h et de 13h à 16h30
Le 6 avril 2018 de 08h30 à 12h et de 13h à 16h30

Lieu de la formation : **IFV, 180 bd de Charavines – 38500 VOIRON**

Coût pédagogique de la formation : **420 € Net de taxes** (organisme de formation non assujetti à la TVA)

Frais d'hébergement / restauration : **à la charge du stagiaire**

Matériel à prévoir :

- vélo et équipement personnel
- sac d'encadrement (mécanique, pharmacie, matériel péda)
- chrono, carnet de note avec sous-main

Les intervenants qui assureront la formation sont spécialisés dans ce domaine et vous apporteront toutes les compétences pour atteindre les objectifs visés et détaillés dans le programme ci-joint.

Bertrand RABATEL

Bon pour acceptation

Nom, Prénom :

Fonction :

Signature :

Responsable formation

IFV Institut
de Formation
du Vélo
180 Bd de Charavines - 38500 VOIRON
Siret : 534 277 488 00019 - APE 9499Z
info@formation-velo.com

Voiron, le 16 février 2018



INSTITUT DE FORMATION DU VELO

Domaine de la Brunerie
180 Boulevard de Charavines
38500 VOIRON
N° SIRET : 534 277 488 000 19
Code NAF : 8559A

A l'attention de :

www.formation-velo.com

secretariat@formation-velo.com

PROGRAMME DE FORMATION

Petite Enfance : Intervenir en maternelle ou créer une section « loupiots »

L'action de formation entre dans la catégorie des actions d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances, prévue par l'article L. 6313-1 du Code du travail.

OBJECTIF

Créer, structurer et améliorer les compétences pédagogiques et didactiques de son personnel d'encadrement cycliste dans le but d'intervenir en petite enfance.

PUBLIC VISE

Cette formation s'adresse aux professionnels de l'encadrement cycliste.
Afin de suivre au mieux l'action de formation susvisée, le stagiaire est informé qu'il est nécessaire de posséder, avant l'entrée en formation, le niveau suivant :

- Diplôme d'encadrement cycliste de type BEESAC, BEES Cyclisme, CQC VTT, BPJEPS Activités du cyclisme, CQP EMV

DUREE

21 heures en centre de formation, réparties sur **3 jours**.

Horaires :

Le 4 avril 2018 09h à 12h et de 13h à 17h

Le 5 avril 2018 de 08h30 à 12h et de 13h à 16h30

Le 6 avril 2018 de 08h30 à 12h et de 13h à 16h30

PROGRAMME

3 domaines sont abordés dans cette formation continue :

1er jour : 1 avril 2018

- contextualisation sur la pratique du vélo chez les enfants et sur leur apprentissage
- étude du référentiel national d'apprentissage du vélo Loupiot
- pédagogie adaptée à la petite enfance
- réflexion sur la mise en place de séances d'apprentissage du vélo pour les maternelles
- préparation de séances et reconnaissance

2e jour : 5 avril 2018

- mise en place de situations pédagogiques sur le terrain avec un public de très jeunes enfants
- analyse vidéo de séances d'enseignement
- retour sur les séances : exploitation des situations, feed-back...
- construction de cycles d'apprentissage
- démarches du moniteur (interventions scolaires, financements envisageables...)

3e jour : 6 avril 2018

- mise en place de situations pédagogiques sur le terrain avec un public de très jeunes enfants
- analyse vidéo de séances d'enseignement
- retour sur les séances : exploitation des situations, feed-back...

- montage d'un projet pédagogique vélo
- perspectives sur le développement des cours de vélo pour les tout-petits
- évaluation pédagogique terminale

EVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION

Evaluation initiale en début de formation puis évaluation finale. (mise en situation d'enseignement)

SANCTION DE LA FORMATION

Une attestation de formation est remise au participant en fin de formation.

ORGANISATION DE L'ACTION DE FORMATION

L'action de formation aura lieu **du 4 au 6 avril 2018 à l'Institut de Formation du Vélo – 180 Boulevard de Charavines – 38500 VOIRON**

Elle est organisée pour un effectif de 15 stagiaires. Cette formation s'effectue en présentiel.

Les conditions générales dans lesquelles la formation est dispensée, notamment les moyens pédagogiques et techniques, les modalités de contrôle de connaissances, sont les suivantes :

- Cours théoriques en salle
- Mise en pratique avec de vrais publics (scolaires)
- Observation de vidéos
- Utilisation d'outils didactiques de référence

La personne chargée de la formation est Bertrand RABATEL, Moniteur BEES VTT 2^e degré, auteur du livre « piloter son VTT », formateur et directeur de l'Institut de Formation du Vélo.

Les participants ont la possibilité de se loger et se restaurer sur le site de la formation, à leur charge en contactant Tremplin Sport Formation, la SCOP Gestionnaire des hébergements par mail à resa@tremplinsport.fr

Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action et d'en apprécier les résultats

L'assiduité à cette formation est obligatoire. Une feuille d'émargement par demi-journée permet de suivre les présences des stagiaires. En fin de formation, un bilan oral et écrit sous forme de questionnaire est fait avec les stagiaires afin de faire le point sur les contenus dispensés, la progression et les difficultés des stagiaires.



Campus de la Brunerie - 180 Boulevard de Charavines - 38500 VOIRON

N° SIRET : 534 277 488 000 19 - Code NAF : 8559A

www.formation-velo.com